



BAREME D'HONORAIRES D'AGENCE AU 01/01/2017

HONORAIRES SUR VENTES D'IMMEUBLES à usage d'habitation avec TVA en vigueur 20% inclus à la charge du vendeur.	
L'assiette de calcul se fait sur la base du prix de vente commission comprise	
Prix inférieur à 50 000€	Forfait de 5 000€ TTC
De 50 001€ à 100 000€	10% TTC
De 100 001€ à 300 000€	7,5% TTC
De 300 001€ à 400 000€	7% TTC
De 400 001€ à 500 000€	6,5% TTC
500 001€ à 600 000€	6% TTC
600 001€ à 700 000€	5,5% TTC
Plus de 700 001€	5% TTC

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.